



AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

1. - Identification de la Collectivité :

VILLE DE VALOGNES
Place Général de Gaulle
50700 – VALOGNES

2. - Mode de passation du Marché :

Procédure adaptée en application des dispositions de l'ordonnance n°2015-899 et du décret n°2016-360 relatifs aux Marchés Publics (articles 27 et 34 du décret).

3. - Objet du Marché :

INSTALLATION D'UN PREAU – ECOLE ALEXIS DE TOCQUEVILLE
Lot unique.

4. - Obtention du dossier :

Remise gratuite du dossier contre une demande écrite aux services techniques de la Mairie de 50700 VALOGNES. Le DCE est également consultable et téléchargeable sur le site www.synapse-ouest.com (renseignements : 02.99.55.02.05)

5. - Délai de validité des offres :

90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

6. - Justifications à produire :

- Lettre de candidature et habilitation du mandataire (formulaire DC1)
- Déclaration du candidat (formulaire DC2)
- Les documents, certificats ou déclarations établis par l'administration certifiant que le candidat satisfait aux obligations fiscales et sociales (articles 50 à 54 du décret n°2016-360) ou une déclaration sur l'honneur faite par le candidat pour justifier qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales.
- Un extrait K-bis datant de moins de 3 mois
- Les attestations d'assurance en responsabilité civile et en responsabilité professionnelle
- Les certificats de qualification professionnelle
- Une sélection de références de moins de 3 ans pour des prestations similaires

7. – Modalités de financement :

Fonds propres (autofinancement) et emprunts (budgets d'investissement de la collectivité).

8. – Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse, appréciée en fonction des critères énoncés dans le règlement de la consultation :

1-Valeur technique de l'offre : 50%

2-Prix des prestations : 50%

9. - Renseignements techniques

SERVICES TECHNIQUES MUNICIPAUX

Monsieur Thierry LEMERCIER

☎ 02.33.95.82.01 – fax 02.33.95.82.13

10. – Date limite de réception des offres :

Lundi 12 juin 2017, à 12 heures

11. – Date d'envoi de l'avis :

Jeudi 18 mai 2017.

12. – Procédure de recours et délais :

Tribunal administratif 3, rue Arthur Le Duc – BP 25086 -14000 CAEN

- Référé précontractuel : jusqu'à la signature du contrat (art L551-1 du CJA).
- Référé suspension avant la signature du marché contre les actes détachables du contrat (art L 521-1 du CJA).
- Recours pour excès de pouvoir : dans les deux mois de la publication ou de la notification de la décision faisant grief (art R421-1 du CJA).
- Recours de pleine juridiction : les tiers évincés pourront contester le contrat dès la signature du marché jusqu'à l'expiration du délai de deux mois suivant l'attribution du marché.